

# Recherche et Innovation

Appels à projets ADEME du PIA 3



LE GRAND PLAN  
D'INVESTISSEMENT



Thierry BAIG  
Directeur Régional Délégué  
ADEME Grand Est

28 septembre 2018

# PIA 1 & 2 :

## un bilan reconnu qui ouvre la voie au PIA 3



LE GRAND PLAN  
D'INVESTISSEMENT

Entre 2010 et 2017, les PIA 1 et 2, opérés par l'ADEME ont permis :

→ Un financement en croissance des PME (25%) et une continuité d'accompagnement des Grandes Entreprises

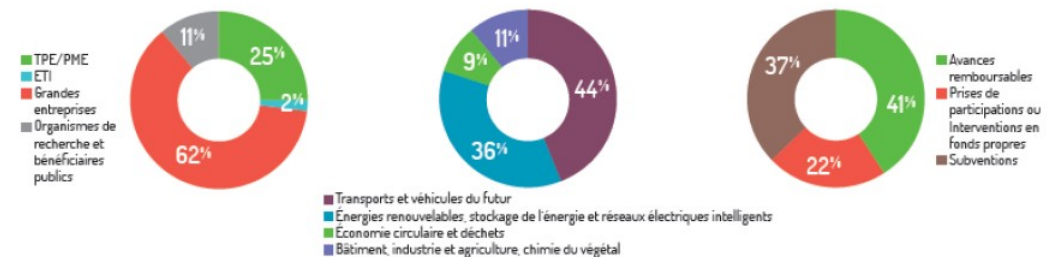
→ L'accompagnement de 4 thématiques :

- Transport & Véhicules du futur,
- Energies renouvelables, stockage de l'énergie, réseaux électriques intelligents
- Economie circulaire & déchets
- Bâtiment, industrie & agriculture, chimie du végétal

### LES CHIFFRES CLÉS BILAN 2010 - 2017 PIA 1 ET 2



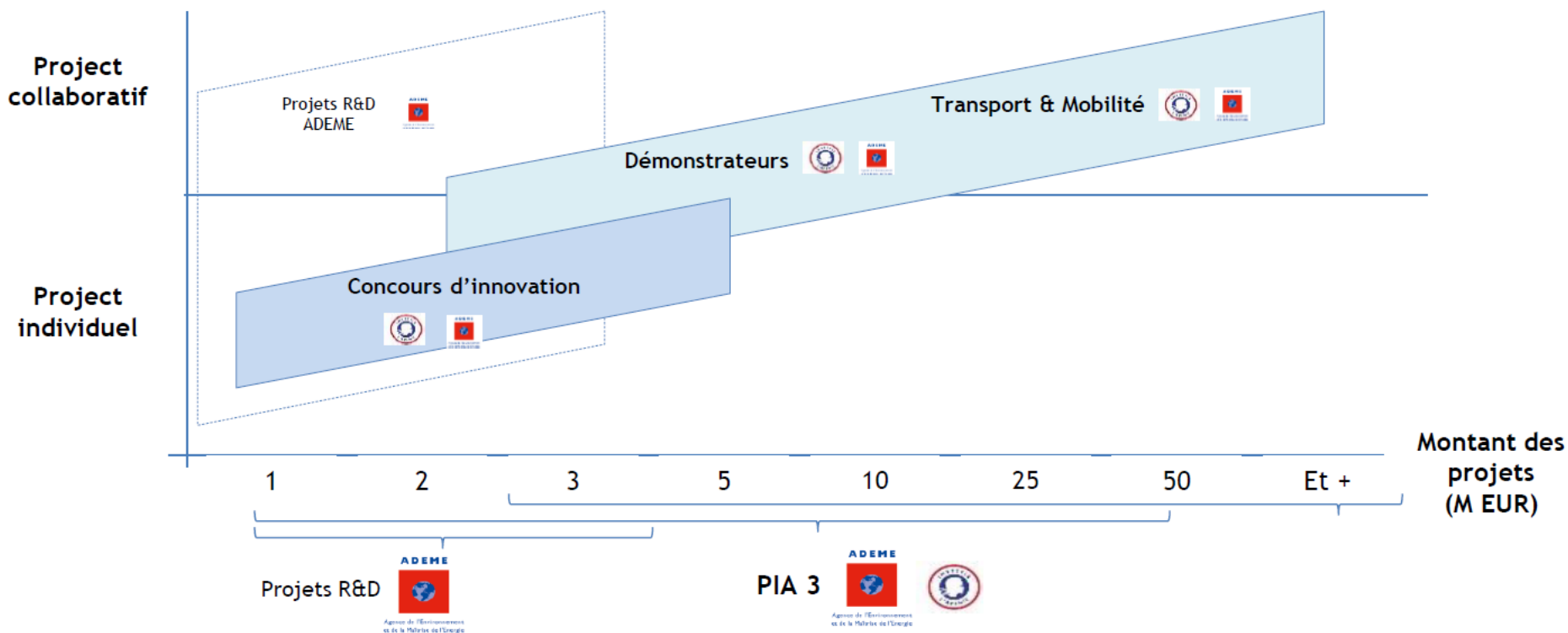
#### — MONTANTS PAR BÉNÉFICIAIRES — THÉMATIQUES — FINANCEMENT PIA-ADEME —



# Un continuum du financement des projets RDI



Montant des projets et dispositifs PIA associés



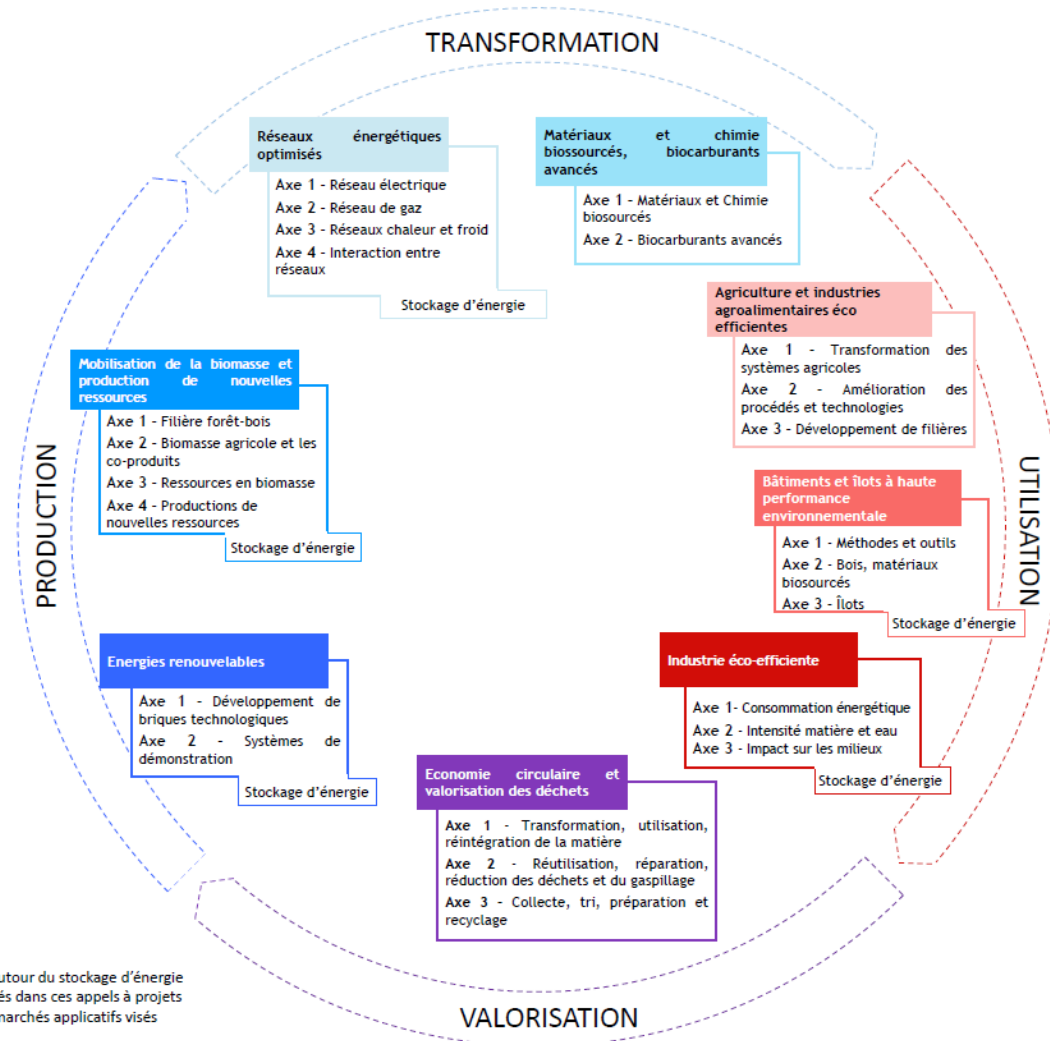
# L'action «Démonstrateurs» vise à promouvoir des fonctionnalités innovantes en France ou à l'export



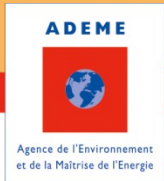
Reprise et prolongement de l'action « Démonstrateurs de la transition écologique et énergétique », avec 2 priorités :

➔ prendre le relai des projets PME initiés dans la continuité du concours mondial d'innovation et des initiatives PME, afin d'assurer un continuum de financement pour les projets en aval

➔ orienter les démonstrateurs vers des intégrations plus poussées dans les systèmes énergétiques ou productifs, en France ou à l'export



Les projets centrés autour du stockage d'énergie pourront être déposés dans ces appels à projets en fonction des marchés applicatifs visés



## Mobilisation de la biomasse et production de nouvelles ressources

<https://appelsprojets.ademe.fr/aap/BIOMASSE2018-24#resultats>

### → 4 axes:

- Filière forêt-bois (sylviculture et première transformation du bois)
- Biomasse agricole et les co-produits des industries agro-alimentaires
- Ressources en biomasse des espaces verts et naturels
- Productions de nouvelles ressources en biomasse

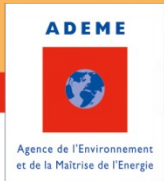
### → Enjeux prioritaires:

- Outils d'aide à la décision et systèmes technologiques portant sur la connaissance de la ressource
- Machines et équipements
- Outils d'aides et équipements pour la logistique et le transport
- Préparation de la matière
- Efficacité énergétique et intégration d'énergies renouvelables...

## Mobilisation de la biomasse et production de nouvelles ressources

Clôture intermédiaire	Clôture intermédiaire	Clôture finale
<b>15 novembre 2018</b>	<b>14 mai 2019</b>	<b>14 novembre 2019</b>

- ➔ projets de démonstration, dits « expérimentation » ou « démonstrateur », pouvant aller jusqu'à des mises en œuvre à l'échelle 1
- ➔ coût total du projet de **2 millions d'euros minimum**
- ➔ subventions et avances remboursables
- ➔ Mono-partenaire ou consortium (5 partenaires maximum)



## Matériaux et chimie biosourcés, biocarburants avancés

<https://appelsprojets.ademe.fr/aap/BIOSOURCES2018-22#resultats>

### **Objet:**

- des projets innovants de démonstrateurs et briques technologiques pouvant aller à l'échelle 1 dans le domaine de la chimie, des biotechnologies, des matériaux et des biocarburants, afin de permettre le développement de produits biosourcés non alimentaires et de biocarburants avancés, tout en réduisant les impacts sur l'environnement

### **Biomasses ciblées:**

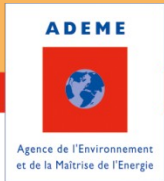
- Biomasses résiduelles et coproduits industriels (Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères, coproduits des agro-industries et des papeteries)
- Coproduits agricoles et forestiers, résidus de cultures annuelles et pérennes
- Microalgues produites en limitant l'impact sur les sols
- Cultures dédiées ou intermédiaires, utilisant peu ou pas d'intrants
- Biomasse forestière (bois d'œuvre et d'industrie) ;
- Biomasse aquacole et algale.

## ● Matériaux et chimie biosourcés, biocarburants avancés

Clôture intermédiaire	Clôture intermédiaire	Clôture finale
<b>17 septembre 2018</b>	<b>18 mars 2019</b>	<b>16 septembre 2019</b>

- ➔ coût total du projet de **2 millions d'euros minimum**
- ➔ subventions et avances remboursables
- ➔ Mono-partenaire ou consortium (5 partenaires maximum)





## Industrie Eco-efficente

<https://appelsaprojets.ademe.fr/aap/INDUSTRIE2018-58#resultats>

### → Cible:

- l'industrie manufacturière et l'industrie des biens de consommations
- Les projets portant sur la première transformation de la biomasse (ex : scieries) sont à déposer dans l'AAP « Mobilisation de la biomasse ».

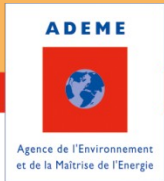
### → 3 axes:

- Maîtriser la consommation énergétique de façon à diminuer les émissions de gaz à effet de serre de la production de biens et de services
- Optimiser l'intensité matière et eau de la production de biens et de services
- Réduire l'impact sur les milieux

## Industrie Eco-efficiente

Clôture intermédiaire	Clôture intermédiaire	Clôture finale
<b>15/05/2018</b>	<b>13/02/2019</b>	<b>16/09/2019</b>

- ➔ projets de démonstration, dits « expérimentation » ou « démonstrateur », pouvant aller jusqu'à des mises en œuvre à l'échelle 1
- ➔ coût total du projet de **2 millions d'euros minimum**
- ➔ subventions et avances remboursables
- ➔ Mono-partenaire ou consortium (5 partenaires maximum)



## Bâtiments et îlots à haute performance environnementale

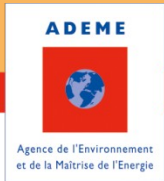
<https://appelsprojets.ademe.fr/aap/BATIMENT2018-8#resultats>

### Objet:

- projets améliorant la performance énergie et carbone des bâtiments neufs ou rénovés

### 3 axes:

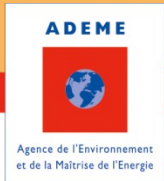
- Méthodes et outils innovants pour la rénovation et la construction
- Bois, matériaux biosourcés, géo-sourcés et matériaux issus du recyclage et du réemploi dans la construction et la rénovation
- Îlot énergétique et environnemental



## Bâtiments et îlots à haute performance environnementale

- ➔ clôture le **17 juin 2019** (dépôt au fil de l'eau)
- ➔ innovations, démonstrateurs et expérimentations pré-industrielles
- ➔ coût total du projet de **2 millions d'euros minimum**
- ➔ subventions et avances remboursables
- ➔ Mono-partenaire ou consortium (5 partenaires maximum)

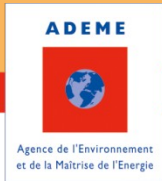
# Concours d'innovation : accélérer la mise sur le marché de solutions innovantes



- Concours d'excellence dédié aux projets innovants mono-partenaires portés par des **start-up** et **PME** et conduisant à favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine

- ➔ Taille des projets : De 600 k€ à 5 M€
- ➔ Vague 1 : 46 lauréats sur 176 projets déposés
- ➔ Vague 2 :
  - échéance **09 octobre 2018**
  - Thématiques opérées par l'ADEME :
    - **Performance environnementale des bâtiments**
    - **Industrie, agriculture et sylviculture éco-efficientes**
    - **Economie circulaire**
    - **Expositions chronique et risques sanitaires**

# Pour en savoir plus...



- Nos AAP sur :  
[www.ademe.fr/actualites/appels-a-projets](http://www.ademe.fr/actualites/appels-a-projets)
- La présentation du PIA 3:  
<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/presentation-appels-projets-ademe-pia-3.pdf>
- Nos publications sur les PIA 1,2 & 3 :



**Merci de votre attention**

**Thierry BAIG**  
Directeur Régional Délégué  
ADEME Grand Est

